# VIIe congrès de l'Association française de science politique

Lille, 18, 19, 20 et 21 septembre 2002

Table-ronde n°4

« La radicalisation politique »

# Sous la direction de Annie Collovald et Brigitte Gaïti

## Le processus de radicalisation au début de la Révolution française

### **Timothy Tackett**

University of California, Irvine

Comment les Français se radicalisent-ils en 1789? S'agit-il du triomphe de l'idéologie, ou du résultat d'une crise économique et sociale, ou plutôt de la nécessité de remplir le vide du pouvoir qu'a laissé l'éffondrement du gouvernement monarchique? Et la transformation psychologique qui s'associe à cette radicalisation, a-t-elle eu lieu avant la Révolution elle-même ou seulement au cour des évenements? Il n'est ni possible ni nécessaire de passer en revue tous les débats engendrés depuis deux siècles par ces questions, débats lancés par plusieurs des participants à la Révolution eux-mêmes, et prolongés jusqu'à nos jours dans la confrontation entre historiens de tendance "Jacobine-Marxiste," d'un côté, et de ceux qui s'attachent à une tradition anti-Marxiste, de l'autre.

Aujourd'hui j'aimerais vous proposer quelques réflections sur ces questions, basées non pas sur l'analyse du phénomène révolutionnaire dans sa totalité, mais sur l'expérience et l'itinéraire d'un millier d'individus qui ont joué un rôle particulièrement important dans cette Révolution: les députés des Etats-généraux et de l'Assemblée constituante. Pour la plupart, ces observations sont tirées de deux séries de données. D'abord, nous avons créé une banque de donnée informatisée sur les origines et carrières des députés avant 1789 et leurs options politiques après. Au delà des variables facilement quantifiables, tels l'âge et la profession--et sur lesquels plusieurs études prosopographiques existent déjà--nous avons élargi l'enquête pour inclure la situation écomonique, l'éducation, et des facteurs relatifs aux positions idéologiques et à la culture politique. Ensuite nous nous sommes servi d'un échantillon des écrits de ces mêmes députés: premièrement, des livres et des brochures publiées avant le mois de mai 1789; et deuxièmement, et peut-être encore plus important, une trentaine de journaux particuliers et une série de quelques 6,000 lettres rédigées au jour le jour pendant la Révolution par une centaine de députés. Evidemment, de tels documents ne sont pas transparents. Il faut les passer au crible de la critique historique et contextuelle. On peut remarquer, pourtant, que la plupart des lettres ont été écrites très rapidement, sans soins littéraires--sur les genoux à l'intérieur de l'Assemblée, ou trés tard dans la nuit avant de

se coucher. C'est par leur caractère spontanné et non-prémédité que ces documents ont une si grande valeur révélatrice de l'évolution des attitudes des députés pendant leur séjour à Versailles et à Paris. A partir de ces documents, nous avons essayé de suivre le processus de radicalisation en 1789 et ainsi de mettre à l'épreuve les différentes hypothèses quant aux origines de la Révolution. Il serait impossible de présenter ici tout l'itinéraire de nos recherches et de nos raisonnements. On aimerait seulement proposer un résumé de quelques conclusions les plus importantes.

La première observation qu'on peut tirer de notre étude, c'est que la radicalisation pendant la Révolution n'est probablement pas un processus homogène et linéaire. Elle s'est produite plutôt par crises, par sursauts, par étapes successives. Chacune de ces étapes est marquée par un regroupement de forces spécifique et par un ensemble de causes et de conséquences tout aussi spécifiques. Notre étude confirme l'observation souvent citée de Daniel Mornet: "les origines de la Révolution sont une histoire; l'histoire de la Révolution en est une autre." Si l'on se penche seulement sur la première phase des événements, jusqu'au début de juillet 1789 à peu près, il faut prendre en compte quatre sources possibles de la radicalisation: l'idéologie, l'antagonisme social, apprentissage politique, et les effets d'une dynamique de groupe.

#### L'idéologie

Nous connaissons tous l'immense débat qui dure depuis deux siècles sur l'influence de l'idéologie des Lumières sur la Révolution française. Le débat est d'autant plus difficile à résoudre que les positions et suppositions des principaux écrivains du XVIIIe siècle sont tellement variées, voire contradictoires, et qu'il est finalement impossible de parler d'une seule idéologie des Lumières. La période est traversée par de nombreuses traditions conflictuelles, par des courants de logique et des méthodes d'approche plus ou moins opposés. Tous les représentants des trois ordres avaient été en contact avec la pensée et le langage des Lumières, sous une forme ou une autre. Mais chacun pouvait adopter, adapter--ou rejeter--les diverses idées de l'époque de manière totalement différente.

Si l'on prend en compte tous les ouvrages publiés par des futurs députés avant la période révolutionnaire--écrits par un total de 116 individus--l'on constate que très peu sont directement liés à l'esprit réformateur et zélé des grands philosophes. Pour la très forte majorité il s'agit d'ouvrages littéraires ou savants. On n'y constate presque rien qui anticipe l'esprit des événements de 89. On y trouve des poèmes, des contes, des pièces de théatre d'un style classique ou rococo, largement dépourvu de l'esprit critique, de la fougue, ou du sarcasme; plus proche, en fin de compte, à Marivaux ou Saint-Lambert, qu'à Voltaire ou Diderot. On trouve de plus des chercheurs, savants et érudits, qui prennent plaisir surtout aux compilations de faits et de détails d'histoire ou d'histoire naturelle. D'ailleurs, de toutes les catégories de députés-écrivains, c'est sans doutes les spécialistes de droit et de théories judiciaires qui jouissent de la plus grande réputation à l'époque. Des juristes du tiers état comme Camus, Merlin de Douai, Lanjuinais, Bouche, Target, Durand de Maillane, et Mourot ont publié des textes connus partout dans la communauté des hommes de loi français. Une douzaine d'autres ont des réputations régionales considérables. A en juger par leurs écrits, la plupart des députés avocats et magistrats n'ont rien de commun avec

<sup>1.</sup> Daniel Mornet, Les origines intellectuelles de la Révolution française (Paris, 1933), 471.

l'image de l'homme des Lumières. Leurs ouvrages sont rédigés dans un style consacré par la tradition, remplis de références savantes au droit romain, au décrets royaux du Moyen Age et de l'Ancien régime, et même à la Bible. C'est une tradition dans laquelle les vertus de justice, d'équité, de cohérence et d'éfficacité prennent le pas sur les valeurs philosophiques. Le petit groupe de disciples déclarés de Rousseau préférait sans doute Les Confessions et La nouvelle Héloïse au Contrat social. D'ailleurs, une fois la Révolution commencée, ce groupe allait évoluer vers tous les points possibles de l'échiquier politique, du radicalisme jacobin à la contre-révolution réactionnaire. Ainsi, les données que nous avons analysées ne viennent pas confirmer la thèse de François Furet et d'autres pour qui la culture politique des députés à la veille de la Révolution est fondée sur les idées de Rousseau.

Nous avons également repéré des brochures et d'autres écrits politiques d'une quarantaine de futurs députés du tiers état publiés à l'éveil de la Révolution. C'est un échantillon plutôt réduit, mais qui peut nous donner une idée de l'évantail des opinions parmi les quelques futurs députés les plus influents. Ainsi, sur certains sujets, on peut appréhender un consensus quasi-général. Presque sans exceptions, les députés envisagent des réformes importantes: des états généraux qui se réunissent à intervalles réguliers, qui ont le droit de délibérer sur les impôts, et où l'on vote par tête plutôt que par ordre. Ce sont à bien des égards des demandes progressives, libérales, bien que celles-ci ont déjà été suggérées à plusiers reprises par divers ministres. On note, pourtant, que presque personne semble se rendre compte du problème de la souveraineté et des futures rélations entre les Etats-généraux et le roi. Il n'y a qu'un seul député qui justifie par un développement raisonné l'existence de la royauté: tous les autres l'acceptent comme donnée évidente et incontestable. Malgré tout ce qu'on a écrit sur la "désacralisation" de la monarchie au XVIIIe siècle, on rencontre ici un dévouement extraordinaire à l'égard du roi, un attachement filial et émotionnel qui dépasse tout à fait l'analyse logique.

Mais sur d'autres questions, il est très difficile d'identifier un consensus d'opinion parmi les futurs députés. Sur les privilèges provinciales, par exemple, ou sur la position sociale et politique des masses du peuple, on trouve une gamme très large d'opinions, du radical au réactionnaire. Si quelques-uns--tel Volney et dans une certaine mesure Robespierre et Target--paraissent véritablement anticiper certaines positions de la Révolution à venir, la majorité s'avère plutôt modérée sur la plupart des questions--mais toujours à travers une diversité de points de vue assez remarquable. Et surtout, on constate très peu de consensus sur les présupposés épistémologiques, sur les justifications qu'on emploie ou qu'on prend comme donnée dans son raisonnement. A part quelques individus, la forte majorité de nos députés-écrivains se sert d'un mode d'analyse complexe, où l'on entasse en vrac des conceptes inspirés non seulement par la philosophie et la raison, mais aussi par l'histoire, l'expérience, la pratique, voire même l'usage. Leurs écrits sont tout autant annonciateurs de réformes lentes et prudentes que d'une mutation révolutionnaire, et aucun des auteurs n'a imaginé toute l'étendue des changements que les futurs décrets allaient instaurer. En fait, dans leurs écrits jusqu'en mai 1789, il n'y a pas de ligne commune dans l'argumentation, il n'y a pas de consensus ni de discours prévisibles. On a de la peine à discerner la "révolution de l'esprit" avant la Révolution, dont parle François Furet et Keith Baker, suivant Alexis de Tocqueville. Au contraire, on pourrait suggérer qu'il existe, dans les année '80 chez les futurs députés du Tiers, des cadres conceptuels pour toute une série de réformes ou de transformations différentes.

Dans la plupart des cas, il faudra attendre l'été 1789 et la mise en place de la dynamique révolutionnaire pour que les députés "comprennent" les propositions politiques les plus radicales des penseurs des Lumières. C'est au début juin que Maupetit, représentant du Maine, commence à voir d'une manière nouvelle la brochure de l'abbé Sieyès qu'il avait pourtant déjà lue cinq mois auparavant. C'est à l'épreuve des faits, pour expliquer et justifier leurs actions, que de nombreux députés commencent à élaborer une idéologie cohérente--ou plutôt plusieurs idéologies différentes--où l'on bricole divers éléments de la pensées du XVIIIe siècle. Des références spécifiques aux idées des Lumières, largement absentes en mai et au début juin, deviennent plus courantes dans les témoignages des députés au cours de l'été et de l'automne 1789.

#### L'antagonisme social

Quant aux origines sociales de la radicalisation en 1789, l'analyse marxiste a été sévérement mise en question depuis plus de trois décennies par des historiens comme Alfred Cobban et François Furet. On ne se lasse pas à répéter qu'à la fin de l'Ancien régime noblesse et bourgeoisie partagent quasiment les mêmes intérets économiques de classe, fondés avant tout sur la propriété foncière; qu'elles avaient ainsi une relation similaire au mode de production dominant. D'après eux, il existe à l'époque une véritable convergence des élites, renforcée par les possibilités de mobilité sociale qui permettent à la bourgeosie de s'introduire dans la noblesse. Mais remettre en cause une explication de la radicalisation fondée sur l'analyse de classe, n'est pas--comme semblent le laisser entendre certains historiens--remettre en question toute explication sociale. En fait, les divisions entre les députés de la noblesse et du tiers état recouvre des domaines plus étendus que ceux de classe, et comprennent des différences importantes de fortune, de formation et de status. A partir des perspectives de notre étude, le modèle d'interaction sociale à variables mutiples proposé par Max Weber et Talcott Parsons est probablement plus utile que celui de Marx et d'Engels.

Quant à la Noblesse, on n'a peut-être pas encore suffisement souligné jusqu'à quel point cet ordre est dominé par des éléments les plus distingués de l'aristocratie ancienne et militaire. Au moins les trois quarts des députés du Second Ordre sont des nobles en titre. L'on distingue quelques trois princes, seize ducs--dont 9 sont pairs du royaume--83 marquis, et 104 comtes et vicomtes. Le député Garron de la Bévière reste ébloui par les vêtements et les décorations de ses collègues: "Nous avons beaucoup de grands seigneurs dans notre chambre," écrit-il à sa femme en mai '89, "cordons bleus, cordons rouges, croix de Saint-Louis, crois de toutes couleurs et de toutes formes." Dans 80 pour cent des cas, les titres de noblesse de ces députés remontent au XVIe siècle, et dans 60 pour cent, ils remontent au Moyen Age. Pour mettre de tels chiffres en perspective, il faut se rappeler qu'à la fin du XVIIIe siècle les deux-tiers des nobles ont été anoblis depuis 200 ans seulement, au maximum.

Pour la plupart cette noblesse est riche et même très riche. Près de cinquante pour cent sont domiciliés à Paris. Là ils possèdent souvent 100,000 livres de rente par ans et même davantagedes revenus tirés en majeur partie des propriétés foncières, mais également des investissements commerciaux et même industriels. Si en dehors du capital les députés semblent gérer des fortunes nettement inférieures, presque tous font partie de l'aristocratie provinciale active et prospère. Même les plus modestes, vivant dans leurs châteaux, touchent facilement 20 à 30,000 livres par

ans: ce qui les place de très loins au sommet de la société locale. Pour beaucoup--à se baser sur leur correspondance--les idéaux de la hiérachie, de l'honneur, et souvent du catholicisme traditionnel demeurent très vivants. On note d'ailleurs qu'une conception du monde plus tradionnellement hiérarchique et religieuse peut belle et bien persister même chez un noble comme La Bévière qui mène une exploitation rationnelle "capitaliste" de ses terres.

Les députés du tiers état sont, quant à eux, nettement moins riches et n'ont rien d'aristocratique, même s'ils appartiennent à l'élite bourgeoise de leur province et vivent parfois à la frontières de la noblesse. Pour la forte majorité, ce sont des hommes de loi. L'on en compte au moins 220 magistrats, 180 avocats, et une quarantaine de détenteurs d'offices royaux inférieurs. Les autres sont essentiellement des négociants, des médecins, et des gros propriétaires. L'on n'y trouve ni artisans ni petit paysans. La plupart possède des fortunes respectables et suit un train de vie très confortable. D'après des sondages, on constate une gamme de revenus et de richesse assez large, où les plus nantis se trouvent au sommet de la société locale, avec des situations économiques égales ou supérieures à celles de certains des députés de la Noblesse, mais où la moyenne se trouve beaucoup en dessous de ceux-ci. Ainsi, la moyenne des apports de mariage pour une échantillon du tiers se situe autour de 26,000 livres--un quinzième seulement de celle de la noblesse. Et à la différence de la grande majorité des nobles, la plupart des membres du tiers ont dû passer de longues années à terminer leurs études sécondaires et à poursuivre des études à l'université. Ainsi, pour la plupart, les représentants de ces deux ordres demeurent dans des univers sociaux et culturels profondément différents.

Mais ce gouffre socio-économique se traduit-il en sentiment d'injustice et de colère au sein du Tiers état? D'habitude les députés du tiers sont originaires de familles prospères depuis des générations, familles qui ont bien réussi, tout en adoptant le système de valeurs de l'Ancien régime. Le succès même de ces hommes est la garantie qu'ils connaissaient suivre la règle du jeu. Mais parfois, chez certains des députés roturiers, l'on ressentit une tension et de l'insatisfaction par rapport au système social, tension due tout autant aux questions de status et de prestige qu'à la position économique. Le riche avocat Target cache dificilement son amertume quand le comte d'Artois s'adresse à lui sans faire précéder son nom de "Monsieur" et en le tutoyant comme s'il n'était qu'un domestique. Et la réflexion de Barnave sur le blocage des carrières a souvent été rapportée: "Les chemins sont fermés de toutes parts. Il ne s'ouvre devant nous que des carrières petites et bornées." Dans leurs brochures écrites à la veille de la Révolution, la plupart de ces députés se révèlent très impatients, même hostiles à l'égard du Second Ordre. Souvent ils écrivent avec une colère et une passion qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Ainsi Lanjuinais parle d'un "corps de parasites vivant des travaux du peuple"; Sèze "de cette monstrueuse aristocratie féodale"; et Vernier se dresse contre des aristocrates qui méprisent des roturiers comme "de vils marches-pieds." Même ceux qui vont bientôt faire partie des conservateurs de l'Assemblée nationale--Mounier, Malouet, Bergasse, Lebrun, par exemple--se montrent peu patients avec la noblesse. Cette animosité envers les nobles a certainement joué un rôle dans la radicalization au début de la Révolution.

### L'apprentissage politique

Néanmoins, les événements de 1789 sont difficilement imaginables sans l'apprentissage politique préalable de la population, apprentissage initié dans une large mesure par le gouvernement monarchique lui-même. Dans les années 1780 ce gouvernement doit faire face à une grave crise politique et économique. Les éléments principaux de cette crise sont bien connus: la faiblesse structurelle du système fiscal, l'opposition politique de certaines institutions judiciaires, l'incapacité de Louis XVI dans l'exercise du pouvoir. En fait, pour les futurs députés, comme pour l'écrasante majorité de la population, la banqueroute imminente qui amène le gouvernement à une quasi-paralysie et à la convocation des Etats-généraux qui s'insuit est complètement imprévue. "Le Français," conclut Pétion au début de 1789, "est étonné de la situation présente, il y est parvenu sans, pour ainsi dire, y songer." "Ce n'est pas la nation qui a fait la Révolution," écrira le député-médecin Campmas en novembre de la même année. "Et s'il eût été possible de faire encore rouler la machine, on ne nous eût point appelés."

Pendant les années 1787-89 les actions du roi et de ces ministres donnent naissance à une véritable mobilisation politique du pays. On connaît l'importance dans la politisation de la population de l'Assemblée des Notables, des assemblées provinciales de 1787-88, et surtout de l'élection des Etats-généraux et de la rédaction des cahiers de doléances. Il ne faut pas sousestimer non plus l'importance de la mobilisation déclenchée en province par le décret de juillet 1788, décret qui incite le tiers à réexaminer ses rapports politiques avec la noblesse. Tous les lois qui élaborent cette mobilisation sont accompagnées de commentaires souvent très hardis sinon "révolutionnaires" quant aux rapports entre le roi et "la nation." Au début de 1789 Target fait une sélection de certains passages des décrets dont il s'agit, pour conclure que "tous les principes de la constitution nationale sont avoués, reconnus, consacrés par le roi lui-même."

Poussées ainsi par le gouvernement, les élites roturières commencent à se rencontrer un peu partout pour débattre l'organisation des Etats-généraux. Le lieu de discussion le plus habituel est la municipalité, soit au sein même du conseil municipal, soit parfois au sein de comités d'opposition, constitués pour l'occasion. Mais dans certaines régions, les états provinciaux peuvent également servir de point de ralliement. C'est dans le contexte de ces mouvements régionaux que de nombreux futurs députés apparaissent pour la première fois comme des leaders politiques. Les délégations des groupes de pression des villes et des assemblées provinciales de tout le pays affluent dans le capital et cherchent à obtenir une audience avec le roi ou ses ministres. De cette manière, beaucoup de futurs députés "patriotes" se rencontrent et commencent à se fréquenter à Paris déjà au cours de l'hiver 1788-1789. Mais cette même période voit apparaître dans l'ensemble du pays une importante réaction de la part de beaucoup de nobles et ainsi la naissance d'un véritable parti aristocrate réactionnaire, qui s'organise à l'encontre des positions patriotes. "Les deux partis," comme l'écrit Rabaut Saint-Etienne, "étaient déjà formés" avant l'ouverture des Etats généraux.

## La dynamique de groupe

Enfin, pour comprendre la radicalisation de l'été 1789, il faut aussi prendre en compte le processus complex de la psychologie de group au sein des députés du Tiers état. Pour la grande majorité d'entre eux, ce n'est qu'après le 5 mai, au cours de cette extraordinaire période de

créativité qui caracterise l'Assemblée, que se produira une vraie "Révolution de l'esprit." La réunion d'un tel nombre d'hommes fortement motivés et aussi talentueux crée une dynamique d'encouragement, d'émulation, et d'enrichissement mutuel, une "thérapie collective" qui a rapidement sa vie propre. Plusieurs députés font des commentaires sur les nouveaux sentiments de camaraderie et de fraternité qu'ils ressentissent à l'époque. La naissance d'une nouvelle psychologie de groupe est évidente à Antoine-Clair Thibaudeau, futur Conventionnel, qui assiste avec son père aux Etats généraux: "Si les députés isolément étaient accessibles à la peur," écrit-il, "réunis en assemblée ils montraient un grand courage, ils étaient imperturbables." Pour Creuzé-Latouche, c'est l'expérience, le processus de l'assemblée, qui "nous ont mis à même de développer des vertus, des forces et des moyens que l'on ne nous soupçonnait pas."

Les députés sont aussi beaucoup touchés par les discours qu'ils entendent dans l'Assemblée. Plusieurs font des remarques sur la haute qualités des orateurs: "Les plus grands esprits qu'il y ait peut-être dans l'univers," selon le fermier flamand Lepoutre. Et ils reconnaîssent la puissance de persuasion des Bretons et de leurs alliés. "Ils ont une telle effervescence dans l'imagination," écrit Antoine Durand, "qu'ils courent tout comme un torrent, entrainant tout ce qui voudrait tenter de s'opposer à eux." Avant la mi-juin ce député du Quercy est de plus en plus gagné par les orateurs radicaux, qui "frappant les esprits avec une force irrésistible, font sentir [aux membres du tiers] les dangers de l'opinion qu'ils avaient déjà adoptée et les ramènent à la bonne." De même chez le marchand de vin, Gantheret, on peut suivre de semaine en semaine l'entrée dans son correspondance d'un nouveau vocabulaire, d'un nouvel ensemble d'idées, adopté des discours qu'il entend. Ménard de La Groye réflechit à sa femme, quelque mois plus tard, sur l'apprentissage idéologique par lequel il est passé: "nos séances sont pour moi une école, aussi agréable qu'instructive. J'y vois...la raison universelle éléver son empire."

Cette "thérapie de groupe," cette "école" de la Révolution est renforcée encore sans doute par l'interaction entre les députés et le peuple. Depuis la procession de l'ouverture du 4 mai, les représentants du tiers font mention d'un sentiment d'allégresse engendré par le soutien et l'enthusiasme des foules qui les entourent. Duquesnoy décrit la salutation d'un grénadier au moment qu'il quitte la salle au début de mai: "Sacredié, Messieurs, tenez ferme au moins"; et Durand annonce que les députés des Communes sont accueillis partout avec "une joie presque frénétique." Aux grandes journées de juin, juillet, et août, la foule est toujours en presence: elle applaudit, elle crie, elle suit les députés du Tiers de près--comme un choeur grec--quand ils marchent de leur salle enfermée au Jeu de paume, ou s'installent à l'église Saint-Louis, ou envoient une délégation au roi. A la suite des journées critiques du 27 juin et du 15 juillet, les membres sont fêtés partout, embrassés dans les rues par les poissardes, offerts des bouquets de fleurs pendant qu'ils prennent leurs repas. Certes, des députés sont très troublés, déconcertés par la violence des foules, et ils en gardent leur distance, surtout à la suite du lynchage à Paris le 22 juillet des officiers royaux Foulon et Bertier de Sauvigny. Mais dans les premières semaines des Etats, l'appui vigoureux du public ne fait que d'accroître la confiance et l'amour-propre des députés, et leur implanter une nouvelle compréhension des conceptions, auparavant abstraites et littéraires, de "l'opinion publique" ou "la volonté générale." "Les votants," écrit le magistrat lorrain Maillot, "devaient puiser leur énergie est leur pureté dans l'opinion et les regards du public." Laurent de Visme, maire de Laon, est encore plus directe: "l'opinion public," écrit-il, "fait notre force."

Mais à se baser sur les lettres et les mémoires contemporaines, nul facteur n'est plus important dans la radicalisation du tiers que l'intransigeance de la noblesse. Au début, quand ils arrivent à Versailles, plusieurs membres du tiers se montrent prêts à chercher un compromis avec les nobles, et même à accepter un vote par ordre sur certaines questions. Mais il est bientôt évident que les conservateurs du second état qui dominent leur ordre restent totalement récalcitrants à tout espèce de compromis. En effet, tout au long des mois de mai et de juin, une dynamique de groupe, parallèle à celle qui se développe au sein du tiers, se crée dans les rangs de la noblesse, une dynamique qui mènent la plupart des aristocrates vers une position encore plus réactionnaire. En dépit des efforts d'une petite minorité de nobles libérales, la très forte majorité rejette toute forme de compromis et défend les vertus des privilèges de caste.

Les députés du tiers réagissent vigoureusement à cette intransigeance, mais encore plus sans doute au comportement des nobles à leur égard. Presque tous insistent sur le mépris et l'arrogance intolérables de leurs adversaires. C'est cette attitude qui semble éveiller des émotions profondes d'animosité et de ressentiment. Beaucoup écrivent du dédain, de la morgue de la Noblesse à leur égard: "leur comportement trop impérieux" (Lepoutre); "leur morge et insolence" (Faulcon); "la morgue et la fierté d'un corps qui ne veut pas céder d'une ligne" (Durand). Ainsi, l'animosité sociale, issue d'une lutte pour le respect et la considération [a status struggle], a été un des éléments les plus impor43retant dans la psychologie de radicalisation en juin 1789.

#### Conclusion

L'analyse de la radicalisation que nous presentons ici, analyse basée sur l'itinéraires des députés du tiers état en mai-juin 1789, semble confirmer une des thèses fondamentales de l'interprétation "révisioniste" de la Révolution française. La grave crise politique et fiscale que doit affronter le gouvernement royal est une condition sine qua non de l'avènement révolutionnaire. Ce sont surtout des mesures prises par ce même gouvernement, pour éviter la banqueroute et pour parer l'opposition aristocratique et parlementaire, qui ont amené la politisation de la population roturière. Mais les problèmes de la monarchie ne peuvent pas expliquer à eux seuls le comportement des députés du tiers une fois que le roi eût pris la décision de les réunir à Versailles. Pour comprendre la radicalisation continue des députés à partir de cette réunion, il faut aussi prendre en compte l'antagonisme social entre noblesse et tiers et le processus très créateur de l'interaction de groupe. Par contre, dans ce processus de radicalisation au début de la Révolution l'idéologie joue, à notre avis, un rôle tout à fait mineur. Car, en fin de compte, il est très difficile de parler d'une seule idéologie des Lumières avant 1789. Nous serions plutôt d'accord avec la thèse de Roger Chartier: le concept des "Lumières," comme philosophie cohérente et unifiée, est autant un produit de la Révolution que la Révolution est le produit des Lumières.

Mais dès que la Révolution soit déclenchée, dans les mois qui suivent l'été '89, le jeu de cause et d'effet qui pousse la radicalisation des députés se transforme quelque peu. Il n'est pas possible ici de poursuivre l'analyse de cette "deuxième phase" de la Révolution. Mais il nous semble qu'après le mois d'août, l'idéologie et la politique deviennent tous les deux plus importantes dans la dynamique révolutionnaire. Très rapidement une minorité importante de députés commence à adopter certains des écrits de Jean-Jacques Rousseau--et notamment <u>Le contrat social</u>--comme textes préscriptifs des buts vers lesquels il faut travailler. A peu près à la

même époque les représentants tombent sous l'influence croissante d'une politique de faction. La dialectique politique d'action et de réaction entre les "partis"--partis qui se regroupent autour d'affiliations personnelles aussi bien que d'engagements idéologiques--ajoute un caractère totalement nouveau à la psychologie révolutionnaire. Dernièrement, il ne faut pas sousestimer l'impact sur la radicalisation des députés de ce qu'on peut appeler des contingences événementielles, de toute une série d'événements extérieurs qui exercent leur effet sur les décisions des députés. C'est la Grande Peur, l'effondrement de l'administration royale et l'effondrement général de l'obéissance civile au cours de l'automne 1789 qui obligent les députés à empiéter sur une autorité exécutive jugée jusqu'alors intouchable, et à improviser des réponses à toutes sortes de questions qu'ils n'avaient jamais prises en compte auparavant. C'est la banqueroute imminente de l'Etat qui les constraint à reconsidérer leur opposition initiale à la saisie des biens ecclésiastiques et à la réorganisation du clergé. Et surtout c'est la fuite du roi en juin 1791, et la renonciation de Louis XVI aux décrets qu'il avait déjà signés, qui poussent beaucoup de français à embrasser le républicanisme, position qu'ils n'auraient jamais même imaginée en 1789.

Peut-on appliquer le modèle de radicalisation qui est proposé ici à d'autres mouvements révolutionaires? Je n'en suis pas convaincu. Dans une large mesure les hommes de '89 se voyaient engager dans une entreprise totalement neuve. Ils n'attendait pas du tout auparavant à une telle révolution, et ils gardent longtemps l'impression qu'ils font ce que personne d'autre n'a jamais essayé. Mais à travers tout le XIXe siècle, en Europe et au-delà, l'existence de la première grande révolution moderne allait totalement transformer les perceptions de ce qui était possible et faisable. Presque tous les révolutionnaires ultérieures--de Louis Blanc et Lamartine à Marx et Lénine--vont se servir volontairement de la Révolution française comme modèle et comme précedent. Dans ce sens, la première grande révolution de l'époque contemporaine allait créer un paradigme inconturnable qui exerce son effet sur les anticipations, les attitudes, les idéologies et l'imaginaire de tous les révolutionnaires qui les suivent.